



Paris, le 5 juillet 2018



Le Conseil d'administration de Paris 2024 installe les comités d'audit et d'éthique

Depuis sa création, Paris 2024 a souhaité s'imposer les plus hauts standards de contrôle et d'éthique afin d'accompagner, dans des conditions de confiance et de sérénité, la gestion de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Après l'installation du comité des rémunérations en janvier dernier, une nouvelle étape a été franchie aujourd'hui avec la **mise en place du comité d'audit et du comité d'éthique**, et la désignation de leurs membres respectifs à l'occasion du deuxième Conseil d'Administration de Paris 2024 qui s'est tenu, aujourd'hui, à Roland-Garros.

Réuni autour de son Président, **Tony Estanguet**, le Conseil d'Administration de Paris 2024 comptait notamment parmi ses membres **Denis Masseglia**, Président du CNOSF, **Anne Hidalgo**, Maire de Paris, **Laura Flessel**, Ministre des Sports, **Vincent Roger**, délégué spécial pour les Jeux Olympiques et Paralympiques à la Région Ile-de-France, **Emmanuelle Assmann**, Présidente du CPSF, et **Patrick Ollier**, Président de la Métropole du Grand Paris.

Le comité d'audit

Le comité d'audit de Paris 2024 comprend neuf membres, dont trois représentants seront désignés respectivement par le CNOSF, la Ville de Paris et l'Etat. **Le Conseil d'Administration de Paris 2024 a désigné aujourd'hui les six autres membres, sur proposition du Président, Tony Estanguet.** Ces personnalités bénévoles ont été désignées au regard de leurs compétences et de leurs très grandes expertises dans la gestion de projets complexes ou de très grands événements.

- **Amélie Oudéa-Castéra, Présidente du comité d'audit** – Issue de la Cour des comptes, directrice Marketing et Digital du Groupe AXA jusqu'à fin 2017 ;
- **Jacques Lambert** – Issu du corps préfectoral, il a été notamment préfet de la Nièvre, puis préfet de la Savoie pendant les Jeux Olympiques et Paralympiques d'Albertville 1992, avant de prendre successivement la direction générale du comité d'organisation de la Coupe du monde de football France 1998, des postes de dirigeant chez Suez-Lyonnaise des Eaux et iSe Hospitality (Coupe du monde de football 2006), la direction générale de la Fédération française de football (FFF) et enfin la présidence de l'Euro de football France 2016 ;
- **Patricia Langrand** – Ingénieure des Mines, précédemment Vice-Présidente de Sopra Steria, ex-membre du COMEX d'Orange et du Conseil National du Numérique ;
- **François Morinière** – Actuellement Président du directoire du Groupe Labruyère (holding familiale), et précédemment Directeur général de l'Equipe (groupe Amaury) ;

- **Jérémie Pellet** – Actuel Directeur général adjoint de l’Agence française de développement (AFD) ;
- **Catherine Sueur** – Inspectrice des finances, elle a occupé des postes de dirigeante à l’Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP), à Radio France, au Groupe Le Monde et au Musée du Louvre.

Le comité d’audit a pour mission d’assister le Comité Paris 2024 dans sa gestion du projet, notamment en ce qui concerne :

- La soutenabilité de l’ensemble de ses engagements et de ses dépenses ;
- La mise en œuvre des prescriptions du contrat de ville hôte conclu avec le CIO ;
- La politique du Comité Paris 2024 en matière de gestion des risques financiers, opérationnels ou juridiques ;
- La pertinence, la permanence et la fiabilité des méthodes comptables mises en œuvre pour l’établissement des comptes annuels et pour les informations financières auxquels ils donnent lieu.

Le comité d’éthique

Le Conseil d’Administration de Paris 2024 s’est également vu présenter la composition du comité d’éthique, qui tiendra sa première réunion le 13 juillet prochain. Ce comité est chargé de superviser la politique éthique de Paris 2024 et de veiller au respect, par les collaborateurs, des valeurs individuelles et collectives sur lesquelles Paris 2024 fonde son action. Il veille également à la prévention des conflits d’intérêt. Il est composé de six personnalités indépendantes, représentants des plus hautes juridictions françaises et de l’OCDE :

- **Nicola Bonucci** - Directeur juridique de l’OCDE (désigné par le secrétaire général de l’OCDE) ;
- **Jean-Marc Sauvé** - Vice-Président honoraire du Conseil d’Etat (désigné par le vice-président du Conseil d’État) ;
- **Alain Lacabarats** - Président de Chambre à la Cour de cassation (désigné par le Premier président de la Cour de cassation) ;
- **Jean-Philippe Vachia** - Président honoraire de Chambre à la Cour des comptes (désigné par le Premier président de la Cour des comptes) ;
- **Claudine Angeli-Troccaz** – Adjointe au Défenseur des droits, vice-présidente du collège chargée de la déontologie dans le domaine de la sécurité (désignée par le Défenseur des droits) ;
- **Gérald Begranger** - Directeur adjoint de l’Agence Française Anticorruption (désigné par le directeur de l’Agence Française Anticorruption).

En outre, un député désigné par le président de l’Assemblée nationale et un sénateur désigné par le président du Sénat siègeront avec voix consultative.

Le Conseil d’administration de Paris 2024 a également validé l’intégration de deux nouveaux membres en son sein, en tant que personnalités qualifiées désignées par Tony Estanguet, Président de Paris 2024 :

- **Alexandre Mars**, fondateur et président de la Fondation EPIC. La Fondation EPIC lutte contre les inégalités touchant l’enfance. Elle apporte les ressources nécessaires aux organisations sociales impactantes qui se concentrent sur la lutte contre les inégalités subies par la jeunesse dans le monde (l’éducation, la santé et la protection de l’enfance).

- **Alain Rochon**, président d'APF France Handicap, qui se mobilise depuis plus de 80 ans pour défendre les droits et accompagner les personnes en situation de handicap et leurs proches au quotidien.

Après la reconduction de ces deux personnalités qui siégeaient au Conseil d'administration du Comité en phase de candidature, le Conseil d'administration continuera de s'ouvrir à de nouveaux profils issus de la société civile afin d'enrichir le projet Paris 2024 de nouvelles expériences.

Contacts presse Paris 2024 :

Alexandre VILLEGER – +33 7 50 97 37 32 – avilleger@paris2024.org

Raphaël LECLERC – +33 6 73 16 88 06 – rleclerc@paris2024.org

Christophe PROUST – +33 6 21 60 32 69 – cproust@paris2024.org

Paris 2024

Le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024 a pour mission, dans le respect du contrat de ville hôte signé entre le Comité International Olympique (CIO), le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) et la Ville de Paris, de planifier, d'organiser, de financer et de livrer les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris en 2024.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques sont le premier événement sportif au monde avec un impact médiatique incomparable. Ils rassemblent près de 15 000 athlètes (10 500 Olympiques, 4 350 Paralympiques) provenant de 206 délégations réparties sur les cinq continents. Ils sont suivis par plus de 13 millions de spectateurs et 4 milliards de téléspectateurs du monde entier à travers plus de 100 000 heures de diffusion TV. Ils constituent, parmi tous les événements mondiaux sportifs, économiques ou culturels, un événement inégalé, dont la puissance démultiplie les impacts.

Créé en janvier 2018, Paris 2024 est présidé par Tony Estanguet, triple champion olympique et membre du CIO. Il est administré par un Conseil d'Administration (CA), qui réunit l'ensemble des membres fondateurs du projet : le CNOSF, la Ville de Paris, l'Etat, la Région Île-de-France, le CPSF, la Métropole du Grand Paris, le Conseil départemental de Seine Saint-Denis et des représentants des collectivités locales concernées par les Jeux.

Accéder aux contenus Paris 2024

<http://www.paris2024.media>

Login : media-paris2024

Mot de passe : mediaaccess